

DEPLOIEMENT DES DISPOSITIFS CP DEDOUBLES A LA RENTREE 2018

VADEMECUM 54 – Annexe 1

Le dispositif CP dédoublés	C'EST	CE N'EST PAS
Les objectifs du dispositif	 « 100 % de réussite au CP » interroger régulièrement les fonctionnements retenus s'inscrire dans les préconisations du cadrage départemental un emploi du temps réfléchi avec les autres classes dédoublées de l'école pour étendre et varier les modes de (re)groupement, les observations une opportunité à travailler ensemble, autrement un aménagement particulier des classes et une réflexion d'équipe commune à ce sujet favoriser les échanges entre les élèves, les « échanges de savoirs » réfléchir au travail personnel de l'élève sur la totalité de la journée, de la semaine 	- une pression supplémentaire par rapport aux attendus du CP, en lien avec la dénomination du dispositif : « 100 % de réussite au CP » - un poste Plus de maîtres que de classes (PDMQDC) - une classe avec une simple réduction d'effectifs - « travailler moins », ou « travailler comme avant » avec moins d'élèves - du tutorat permanent, de l'individualisation, du surétayage - un espace-classe « partagé en deux »
Les acquisitions attendues	Des repères de fin de CP Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ? Repères pour la lecture et l'écriture Quelles compétences et quelles connaissances doit-on attendre d'un enfant à la fin de son CP ? Repères pour les mathématiques	- Travailler uniquement les fondamentaux : français et mathématiques
Une démarche de projet	 un dispositif à définir et à anticiper au sein de chaque école concernée un projet où les familles, partenaires et autres enseignants seront associés en amont de la rentrée scolaire des temps de travail et d'échanges, au sein du département et de la circonscription et des membres du Réseau 	- une pression supplémentaire à avoir vis-à-vis de la hiérarchie, de l'équipe IEN ou du coordonnateur REP (+)

L'équipe des maîtres de l'école	 l'écriture d'un projet spécifique inscrit au projet d'école un travail d'équipe conséquent et régulier analyser ses gestes professionnels en s'appuyant sur le collectif, notamment par des échanges de pratiques un directeur veillant à instaurer et maintenir la cohésion de TOUTE l'équipe pédagogique 	 travailler seul avec un petit groupe d'élèves rester, seule(e) en tant qu'enseignant, avec 12 élèves, dans sa classe un groupe d'enseignants qui ne travaille plus en équipe avec les autres classes et les enseignants des cycles 2 et 3 de l'école
Accompagnement pédagogique	 construire une « liberté collective pédagogique », c'est-à-dire une harmonisation des pratiques et des supports une « recherche pédagogique collective » et une vigilance pédagogique de tous les instants (en lien avec la formation, les apports de la recherche, la transformation des pratiques) s'accorder sur des progressions et / ou programmations en tenant compte de préconisations mises en avant par la recherche une mutualisation, une explication, une explicitation et une diffusion des pratiques un travail liant coordonnateur, CPC, RASED, IEN 	
La coéducation	 la réduction des effectifs permet de renforcer les connaissances et les échanges réciproques car il y a moins de parents à rencontrer l'entretien individuel pour dire aussi ce qui va bien, une modalité régulière de communication l'ouverture des classes pour donner de la visibilité aux apprentissages 	

C'EST...

